

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement REACH (CE) No. 1907/2006 et à son annexe II Règlement (CE) No. 2020/878
Date d'émission : 20/11/2025 Date de révision : 20/11/2025 Version : 1.0

LAVANDE 7%

RUBRIQUE 1 : IDENTIFICATION DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ

1.1 Identificateur de produit

Forme du produit	: Mélange
Nom du produit	: Lavande 7%
	QUINN COLLECTION

1.2 Utilisations identifiées pertinentes du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations conseillées : Bougie parfumante

Utilisations déconseillées : Pas d'informations

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Vos coordonnées
ANA BEAUTE
SIREN : 912166022
100 rue de Verdun
94800 Villejuif
0617988083
uzancelia@gmail.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence ORFILA : 01 45 42 59 59 (7j/7, 24h/24)

RUBRIQUE 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Ce produit est considéré comme un mélange. Classification selon les critères du règlement CE 1272/2008.

Non classé.

2.2 Éléments d'étiquetage

Contient	: linalyl acetate, coumarin, linalool, cineole. Peut produire une réaction allergique.
Conseils de prudence (CLP)	: P102 - Tenir hors de portée des enfants.

2.3 Autres dangers

Ne contient pas de substances PBT/vPvB $\geq 0,1$ % évaluées conformément à l'annexe XIII du règlement REACH

Le mélange ne contient pas de substances inscrites sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, de REACH comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien, ou n'est pas reconnu comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

RUBRIQUE 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement REACH (CE) No. 1907/2006 et à son annexe II Règlement (CE) No. 2020/878
Date d'émission : 20/11/2025 Date de révision : 20/11/2025 Version : 1.0

LAVANDE 7%

3.1 Substances

Non applicable

3.2 Mélanges

Substance		Concentration (%)	Limites de concentration spécifiques	Classification	
linalool					
N°CAS	78-70-6	C= 0.2562%	ETA (orale): 2790 mg/kg	H315	Skin Irrit. 2
N°EC	201-134-4			H317	Skin Sens. 1B
N°IDX	603-235-00-2			H319	Eye Irrit. 2
Numéro	01-				
d'enregistre- ment	2119474016- 42-XXXX				
linalyl acetate					
N°CAS	115-95-7	C= 0.1596%		H315	Skin Irrit. 2
N°EC	204-116-4			H317	Skin Sens. 1B
N°IDX				H319	Eye Irrit. 2
Numéro	01-				
d'enregistre- ment	2119454789- 19-XXXX				
cineole					
N°CAS	470-82-6	C= 0.1217999999%	ETA (orale): 2480 mg/kg	H226	Flam. Liq. 3
N°EC	207-431-5			H317	Skin Sens. 1B
N°IDX					
Numéro	01-				
d'enregistre- ment	2119967772- 24-XXXX				
coumarin					
N°CAS	91-64-5	C= 0.1085%	ETA (orale): 500 mg/kg	H302	Acute Tox. 4 ORAL
N°EC	202-086-7			H317	Skin Sens. 1B
N°IDX					
Numéro	01-				
d'enregistre- ment	2119949300- 45-XXXX,01- 2119943756- 26-XXXX				

RUBRIQUE 4 : Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Note générale : Dans tous les cas d'intoxication potentielle, un suivi médical est fortement recommandé.

Contact avec la peau : Retirer les vêtements souillés et ne les réutiliser qu'après décontamination.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement REACH (CE) No. 1907/2006 et à son annexe II Règlement (CE) No. 2020/878
Date d'émission : 20/11/2025 Date de révision : 20/11/2025 Version : 1.0

LAVANDE 7%

Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Rincer ensuite à l'eau claire. En cas d'irritations cutanées persistantes, consulter un médecin.

Contact avec les yeux : Rinçage abondant à l'eau pendant 15 minutes les paupières ouvertes puis lavage avec une lotion oculaire type Dacryosérum. Consulter un ophtalmologue en cas de trouble de la vision.

En cas d'ingestion : Se rincer la bouche avec l'eau. Ne pas provoquer de vomissements. Consulter un médecin.

En cas d'inhalation : Retirer la personne affectée de la zone d'exposition et la placer à l'air frais. Demander des soins médicaux si les symptômes s'aggravent.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets : Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : Dégagement possible de fumées toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

RUBRIQUE 6 : Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Récupérer le maximum de produit et le stocker dans des récipients hermétiques.

Assurer une aération suffisante.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter le rejet à l'égout, ne pas laisser s'écouler les résidus de cire dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Récupérer le maximum de produit et le stocker dans des récipients hermétiques.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement REACH (CE) No. 1907/2006 et à son annexe II Règlement (CE) No. 2020/878
Date d'émission : 20/11/2025 Date de révision : 20/11/2025 Version : 1.0

LAVANDE 7%

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir rubrique 13

RUBRIQUE 7 : Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Maintenir les lieux propres et ordonnés. Se laver les mains après utilisation, ne pas manger boire et fumer durant l'utilisation.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Température de stockage minimale conseillée : 5°C

Température de stockage maximale conseillée : 35°C

Condition de stockage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Garder les conteneurs fermés en dehors de leur utilisation.

Produits incompatibles : Bases fortes et acides forts

Matières incompatibles : Source d'inflammation. Rayons directs du soleil.

Durée de stockage maximale : 12 mois.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles.

RUBRIQUE 8 : Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles.

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection individuelle : Eviter toute exposition inutile.

Autres informations : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

RUBRIQUE 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : solide

Couleur : Blanchâtre

Odeur : Caractéristique

Point de fusion/point de congélation : 50°C

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition : aucune donnée disponible

Inflammabilité : aucune donnée disponible

Point d'éclair : 200°C

Température d'auto-inflammation : aucune donnée disponible

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement REACH (CE) No. 1907/2006 et à son annexe II Règlement (CE) No. 2020/878
Date d'émission : 20/11/2025 Date de révision : 20/11/2025 Version : 1.0

LAVANDE 7%

pH : aucune donnée disponible

Viscosité cinématique : aucune donnée disponible

Solubilité : non soluble

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles.

RUBRIQUE 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

10.4. Conditions à éviter

Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir rubrique 7).

10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

RUBRIQUE 11 : Informations toxicologiques

Toxicité aiguë (orale) : Non classé

Toxicité aiguë (cutanée) : Non classé

Toxicité aiguë (Inhalation) : Non classé

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé

Indications complémentaires : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé

Indications complémentaires : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement REACH (CE) No. 1907/2006 et à son annexe II Règlement (CE) No. 2020/878
Date d'émission : 20/11/2025 Date de révision : 20/11/2025 Version : 1.0

LAVANDE 7%

Indications complémentaires	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Cancérogénicité	: Non classé
Indications complémentaires	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Indications complémentaires	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	: Non classé
Indications complémentaires	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée)	: Non classé
Indications complémentaires	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Danger par aspiration	: Non classé
Indications complémentaires	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

RUBRIQUE 12 : Informations écologiques

Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë)	: Non classé.
Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique)	: Non classé.

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement REACH (CE) No. 1907/2006 et à son annexe II Règlement (CE) No. 2020/878
Date d'émission : 20/11/2025 Date de révision : 20/11/2025 Version : 1.0

LAVANDE 7%

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit n'a pas été testé.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit n'a pas été testé.

12.7. Autres effets néfastes

Indications complémentaires : Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets : Eliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.

RUBRIQUE 14 : Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Non réglementé

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Non réglementé

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé

14.4. Groupe d'emballage

Non réglementé

14.5. Dangers pour l'environnement

Non réglementé

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non réglementé

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non réglementé

RUBRIQUE 15 : Informations réglementaires

15.1. Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Annexe XVII de REACH (Liste de restriction)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans l'Annexe XVII de REACH (Conditions de restriction)

Annexe XIV de REACH (Liste d'autorisation)

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement REACH (CE) No. 1907/2006 et à son annexe II Règlement (CE) No. 2020/878
Date d'émission : 20/11/2025 Date de révision : 20/11/2025 Version : 1.0

LAVANDE 7%

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans l'annexe XIV de REACH (Liste d'autorisation)

Liste candidate REACH (SVHC)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des substances candidates de REACH

Règlement PIC (UE 649/2012, consentement préalable en connaissance de cause)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste PIC (Règlement UE 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux)

Règlement POP (UE 2019/1021, polluants organiques persistants)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des POP (règlement UE 2019/1021 sur les polluants organiques persistants)

Règlement sur l'appauvrissement de la couche d'ozone (UE 1005/2009)

Ne contient aucune substance listée dans la liste des substances appauvrissant la couche d'ozone (Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances appauvrissant la couche d'ozone)

Règlement sur les précurseurs d'explosifs (UE 2019/1148)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des précurseurs d'explosifs (Règlement UE 2019/1148 relatif à la commercialisation et à l'utilisation des précurseurs d'explosifs)

Règlement sur les précurseurs de drogues (CE 273/2004)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des précurseurs de drogues (Règlement CE 273/2004 relatif à la fabrication et à la mise sur le marché de certaines substances utilisées pour la fabrication illicite de stupéfiants et de substances psychotropes)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 16 : Autres informations

- Classement du mélange selon CLP déterminé en fonction des données relatives aux composants du mélange.
- En raison de sa forme solide, de son insolubilité et de sa faible dégradabilité, le produit ne présente aucun risque d'écoulement accidentel ou d'ingestion.